

LE CALAME NUMERO 402
DU 24 JUILLET 2003

Les droits de l'Homme et l'épreuve de la pauvreté

Par Isselkou Ould Ahmed Izid Bih *

En Afrique du Nord-Ouest, "les enfants de la rue" perpétuent une tradition séculaire d'éducation et d'accès aux savoirs. Aujourd'hui, ces enfants qui vivent dans les agglomérations surpeuplées sont rejetés ou exploités. Dans un contexte social archaïque, l'universalité des droits de l'Homme n'est pas toujours acceptée, même par les victimes.

Devant l'impossible décollage économique, seule l'éducation peut soustraire les individus à un système arbitraire. C'est à ce titre que la réforme du système éducatif, en Mauritanie, peut contribuer à la modernisation de la société et au développement des droits de l'Homme.

Les enfants de la rue: une tradition menacée

Le spectacle navrant de ces groupes de jeunes enfants, en guenilles, arpétant les rues des villes et mendiant à longueur de journée, constitue un phénomène familier dans les pays pauvres. Ces enfants sont communément appelés "enfants de la rue". En Afrique de l'Ouest, ces enfants abandonnés perpétuent en réalité une tradition séculaire d'éducation et d'accès aux savoirs. En effet, selon des études dignes de foi menées dans cette région du monde, "les enfants de la rue" sont composés à plus de 80% de "Almoudo". Ce vocable populaire est dérivé du mot arabe "Almaddah" (panégyriste). Ces "Almoudo" sont des enfants volontairement envoyés par leurs parents s'instruire auprès d'un érudit traditionnel. Ces enfants apprennent, en général, le Coran, mais étudient aussi d'autres sujets. La tradition veut que ces étudiants se nourrissent des denrées que leur offrent des bienfaiteurs, directement ou par le canal du maître. Il s'agissait d'une forme de mendicité pratiquée par tous les étudiants, sans distinction de fortune ou de classe sociale, une mendicité qui était vécue par les "Almoudo" comme un droit social reconnu, et par les donateurs comme un acte de pitié dont ils avaient eux-mêmes bénéficié par le passé. On retrouve ainsi un mode de financement solidaire de l'éducation et de l'apprentissage. Ce fut une école d'humilité et d'endurance pour des futurs adultes appelés à vivre dans un environnement peu hospitalier, une école dont sont sortis les meilleurs exégètes, grammairiens et poètes de la région.

L'introduction à grande échelle de l'école moderne, à la faveur des indépendances, n'a pas entamé le crédit du système traditionnel d'éducation. Ce système était perçu par les parents comme l'ultime rempart contre le déclin moral et religieux et l'assimilation.

En général, les États naissants de la région n'avaient pas les moyens financiers et politiques d'imposer un système universel d'éducation. La souveraineté

fraîchement octroyée dans les années soixante a eu tendance à se ressourcer auprès des traditions, à la recherche de légitimité et d'autorité. Ainsi les États concernés ont-ils souvent encouragé indirectement l'école traditionnelle, sans y introduire les réformes qu'exigent l'environnement de la vie moderne et les progrès de la pédagogie.

Entre rejet social et exploitation

Le jeune "Almoudo" des villages et campements d'antan est désormais contraint de troquer les sentiers et les grands espaces contre les trottoirs et les rues des grandes agglomérations surpeuplées. Les risques encourus par ces étudiants sont considérablement plus importants que lorsqu'ils vivaient dans les campagnes. Ces risques s'étendent aujourd'hui des accidents de la circulation à l'empoisonnement par les innombrables substances chimiques nouvelles, et jusqu'aux menaces que font peser sur ces enfants les réseaux de trafiquants. L'anonymat des grandes concentrations humaines épargne aux bienfaiteurs potentiels d'obéir aux obligations qu'exigeait d'eux une société traditionnelle régie par des codes stricts. Ces codes permettaient, grâce à la transmission orale, de surveiller les faits et gestes de chaque individu.

Certains abus à l'encontre des "Almoudo" peuvent provenir de leurs maîtres traditionnels. Ces derniers exigent parfois des jeunes enfants plus qu'ils ne peuvent rassembler. Certains vont jusqu'à mettre en doute l'honnêteté des enfants en les accusant de ne pas restituer la totalité de leurs gains. Ces enfants sans défense apprennent la forme la plus abjecte de la soumission.

Sous la pression de la pauvreté, certains parents peu scrupuleux "se débarrassent" de la charge économique que représentent leurs enfants en les envoyant chez des maîtres hypothétiques en ville.

Dans le nouveau monde régi par la loi du marché, ces enfants ne pèsent d'aucun poids. Ils sont l'objet d'un rejet social grandissant. Les peurs de la société sont parfois instrumentalisées pour rendre ces enfants encore plus marginaux.

Sous la pression des contraintes modernes, l'école traditionnelle en Afrique du Nord-Ouest est en train de glisser petit à petit vers une forme d'exploitation des enfants.

Que faudrait-il faire pour que l'école traditionnelle, source de fierté pour les parents et les enfants, ne sombre pas dans la culture des abus?

Les États ou les membres de la société civile peuvent-ils mobiliser les moyens de soustraire ces enfants à leurs maîtres, en invoquant les textes de lois modernes?

Comment réagiraient les parents, et la société en général, à la remise en cause d'une pratique culturelle aussi répandue?

Sous des latitudes plus prospères, le problème se serait posé en terme idéologique, comme c'est le cas en France et en Europe (école publique/école privée): la mendicité aurait sans doute été rendue inutile en ce qui concerne l'entretien du maître et des étudiants.

On comprend, à travers cet exemple, l'effet négatif induit de la pauvreté sur le respect des droits fondamentaux dans certains pays du Sud.

L'éducation, médiatrice des droits de l'Homme

En Afrique de l'Ouest, de nombreux archaïsmes sociaux peinent à s'estomper à cause du phénomène de la pauvreté. Parmi ces archaïsmes, on peut citer les survivances d'une hiérarchisation sociale stricte, les séquelles de l'esclavage et le statut de la femme. Même légalement libéré du joug du système des castes, des contraintes serviles ou d'une condition féminine déshumanisante, un homme ou une femme ne peut assumer librement la responsabilité de sa vie en l'absence d'un niveau minimal d'indépendance matérielle. Dans un environnement où les emplois salariés modernes sont plutôt rares, les victimes se trouvent parfois contraintes par les impératifs de la survie matérielle d'accepter l'injustice, et même de la défendre. Ces victimes redoutent souvent l'exclusion identitaire à laquelle les soumettrait leur refus d'un système social peu tolérant vis-à-vis de ses contestataires. On en arrive ainsi à la situation extrême où le défenseur des droits de l'Homme est éconduit par ceux-là mêmes dont il espérait soulager les souffrances.

Comment, dans un tel contexte, faire accepter l'universalité du discours sur les droits de l'Homme?

Il me semble que, compte tenu des rapports de force actuels sur le plan économique et de la prépondérance d'un libéralisme conçu pour le maintien de tels rapports, il n'est pas raisonnable de songer à une quelconque initiative volontariste d'envergure de type "plan Marshall", pour permettre aux pays les moins avancés d'accéder à un niveau minimal de prospérité (consommation) nécessaire au développement de l'économie.

Devant un tel constat, et en espérant que la conscience du monde finira par évoluer dans le sens de la solidarité, il me semble que l'un des chantiers que les acteurs de la cause des droits de l'Homme se doivent d'investir en priorité est celui de l'éducation.

Car, devenu adulte, seul un enfant raisonnablement éduqué aura la chance

Les droits de l'Homme et l'épreuve de la pauvreté

Suite de 7

d'accéder à un emploi et de se soustraire à un arbitraire éventuel. D'autre part, l'éducation des enfants constitue un puissant levier d'action sur les parents.

Nous avons été nombreux, en Mauritanie, à apprécier la décision du gouvernement, il y a deux ans, de réformer le système éducatif en vigueur. Autrefois bipolaire, le système éducatif est devenu unitaire. Ce nouveau système introduit l'éducation civique comme matière essentielle, et cela tout au long de la scolarité des enfants.

Il consacre le français comme langue d'enseignement des matières scientifiques, le reste

des enseignements étant assuré en arabe. L'enseignement des langues (arabe, français et anglais) y est revalorisé. Le coût de cette réforme est très élevé pour le pays.

Il s'agit d'un exemple de réforme susceptible d'accélérer la modernisation de la société. Ce type d'entreprise de développement est à la portée des États pauvres et peut avoir d'importants effets positifs sur la situation générale des droits de l'Homme dans ces États.

* Professeur à l'Université
de Nouakchott